

fumure est le plus souvent suffisante ; cependant, si le sol est très-maigre, on peut lui donner ou une demi-fumure ou même une seconde fumure complète.

1ère année, fèves (gourganes) engraisées ; 2de année, blé avec graine de trèfle ; 3me année, trèfle ; 4me année, blé ou avoine.

Autre : 1ère année, carottes, tabac ou choux engraisés ; 2de année, blé ; 3me année, fèves (gourganes) binées ; 4me année, blé ou avoine.

Les assolements de quatre ans, quoique bien préférables à ceux qui précèdent, n'en sont pas pour cela exempts de bien des inconvénients, dont quelques-uns sont assez graves, surtout dans les localités où le trèfle ne réussit que médiocrement, ou dans les terrains qui sont fatigués de sa culture. En effet, lorsque cette plante est admise dans l'assolement, elle revient nécessairement tous les quatre ans, et l'on a remarqué dans les anciens pays, en beaucoup de localités, qu'un intervalle de trois ans entre deux cultures de trèfle n'est pas toujours suffisant. On doit en dire autant de plusieurs plantes utiles aux arts, dont on trouve habituellement utile d'éloigner le plus possible les récoltes.

Dans la plupart des cas cependant, ces assolements ont sous d'autres points de vue, non pas seulement en théorie, mais en bonne pratique, des avantages si nombreux et si réels ; ils procurent une telle économie d'engrais et en utilisent si bien l'emploi, que nous ne sommes nullement surpris de les entendre louer par presque tous les agronomes de notre époque, et adoptés par des cultivateurs très éclairés.

#### Assolements de cinq ans.

Les assolements de cinq ans sont d'une application moins générale, en Europe, que les précédents. En les adoptant, il est impossible, sans s'écarter des bons principes, de faire revenir les céréales plus de deux fois. Dans les terres légères, un seul engrais ne peut suffire, à moins qu'on ait recours au parcage, aux récoltes enfouies en vert, ou qu'on évite toute culture épuisante. Dans les cas les plus ordinaires, on trouve, si l'on consacre trois années aux plantes fourragères, que cette proportion est trop forte. Cependant, il est des circonstances où il serait difficile de trouver une rotation mieux appropriée aux besoins du moment. En voici quelques-uns :

Sur un sol fatigué et sali par le retour trop fréquent ou trop prolongé des blés et que l'on veut ramener à sa fertilité première, un ou deux assolements de cinq ans remplissent parfaitement le but ; soit qu'on puisse couvrir deux soles de plantes engraisées et butées et une troisième de fourrage fauché en vert ; soit qu'à une sole de plantes sarclées on joigne deux soles de prairies artificielles ; soit enfin qu'après avoir fauché une première année la prairie artificielle, on la laisse une seconde année en pâturage.

Dans les localités où les fumiers sont abondants, où les cultures industrielles sont d'un débit ou d'un emploi facile, et où leur grand rapport dépasse ou balance celui des céréales, les rotations de cinq ans peuvent être aussi fort profitables. Elles se composent alors bientôt de deux soles de fourrages racines, d'une sole de plante oléifère (qui donne de l'huile), filamenteuse (qui

donne du fil), ou toute autre exigeant des engrais et des sarclages, et de deux soles de céréales ; tantôt d'une seule sole de blé et de quatre autres soles ; deux de végétaux propres aux arts, et deux de prairies artificielles.

Enfin, sur le défrichement de vieilles prairies ou de tout autre terrain fertile, de semblables rotations peuvent encore servir de transition à un nouvel herbage ou à un assolement différent. En pareil cas, on peut avec un seul et parfois sans engrais, demander au sol des récoltes plus ou moins épuisantes. Voici quelques exemples :

1o. En terres de diverses natures et de consistance moyenne :

1ère année, blé du printemps ; 2me année, vesces ou autres plantes à faucher en vert ; 3me année, culture de racines, engraisées, telles que betteraves, carottes, etc. ; 4me année, blé ou seigle d'automne ; 5me année, choux engraisés et binés.

Autre : 1ère année, céréale d'automne ; 2de année, fourrage coupé en vert et suivi d'une seconde récolte en foin ; 3me année, légumes sans engrais ; 4me année, céréales avec graine de foin ; 5me année, autre prairie artificielle, sans engrais.

Autre : 1ère année, légumes engraisés, sarclés, buttés ; 2de année, céréales avec graines de prairie artificielle ; 3me année, prairie artificielle engraisée en répandant des fumiers à la surface ; 4me année, céréales avec graine de foin ; 5me année, autre prairie artificielle, sans engrais.

Sir J. Sinclair, célèbre agronome, nous apprend qu'il y a plus de 30 ans que l'assolement suivant est adopté et suivi dans les environs de Glasgow, en Ecosse :

1ère année, patates engraisées ; 2de année, blé ; 3me année, prairie artificielle à faucher ; 4me année, pâturage et engrais l'automne ; 5me année, avoine ou blé.

Voici quelques autres assolements que l'on rencontre sur quelques points de la France :

1ère année, fourrage vert ; 2de année, céréales sans engrais ; 3me année, trèfle, puis engrais ; 4me année, céréales ; 5me année, lin sans engrais.

1ère année, patates engraisées ; 2de année, pavot ou chanvre sans engrais ; 3me année, lin fumé avec des engrais liquides ; 4me année, céréales ; 5me année, prairie naturelle.

Plusieurs de nos lecteurs seront étonnés de nous entendre parler de la culture du pavot, car sa culture en grand est à peu près inconnue dans le Canada ; mais dans les anciens pays où nous trouvons les modèles d'assolements que nous venons de citer, cette plante se cultive sur un grand pied pour la production de l'huile.

2o. Sur le défrichement des vieilles prairies :

1ère année, patates sans engrais ; 2de année, navets sans engrais ; 3me année, orge ; 4me année, patates engraisées ; 5me année, orge avec graine de pré.

Autre : 1ère année, lin non engraisé ; 2de année, patates, betteraves ou navets non engraisés ; 3me année, orge non engraisée ; 4me année, trèfle non engraisé ; 5me année, blé non engraisé.

Autre, 1ère année, avoine sans engrais ; 2me année, betteraves sans engrais ; 3me année, blé sans engrais 4me année,